

ATTESTATION DE FORMATION

En application de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail, le Directeur, Jean-Pierre JAFFRAIN certifie que

Monsieur Christophe SANDMEYER
de l'entreprise **INEXSO PEINTURE - Kerprigent - 29860 - PLOUVIEN**
a suivi la formation

« TECHNIQUES DE POSE DU STAFF »

Débutant le 27/10/2016 pour une durée de 14 heures à STAFF DECOR

Aux objectifs suivants :

- ✓ Apporter des idées d'aménagement et de décoration en staff
- ✓ Poser des éléments en staff dans le respect des règles de l'art

Dont la nature par référence à l'article L.6313-1 du code du travail est :
L'acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances / action de prévention

Dont les modalités d'évaluation des acquis de la formation sont :
QCM d'évaluation des connaissances théoriques et/ou mise en situation

Signature du titulaire



A Cesson Sévigné, le 28/10/2016
Le Directeur de l'ARFAB Bretagne

ARFAB BRETAGNE
Fonction de la Rocade - Immeuble Delta n°6
40 Rue du Bignon
35510 CESSON SEVIGNE
☎ 02 99 85 51 21 - Fax 02 99 85 27 09

Nom : Sandmeyer

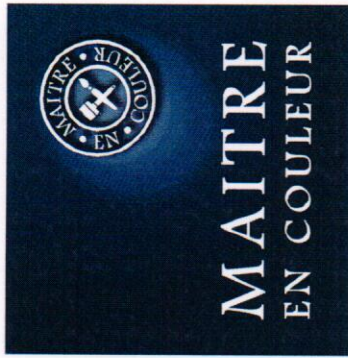
Prénom : Christophe

Société : IWEXSO Peinture

Date : 3.11.2016

PEINTRE

sikkens



Ce diplôme certifie que vous avez suivi les formations "Maître en Couleur" avec succès et que vous êtes maintenant :

MAITRE EN COULEUR

Cette certification atteste que vous êtes un conseiller expert sur la couleur et les produits des marques Akzonobel.

- > Votre distributeur vous a remis en main propre votre Pack de Bienvenue "Maître en Couleur" avec les outils.
- > Ce Diplôme est valable 1 an et sera révalidé tous les ans par votre distributeur "Maître en Couleur".

Diplôme valable jusqu'au _____ à revalider par votre distributeur.



L'équipe "Maître en Couleur"